

Mildiou : le risque est à prendre en compte sur les parcelles levées à plus de 30%, d'autant plus dans les secteurs où le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint (Chartres, Louville, Viabon, Amilly, Boisseaux, Gien, Outarville et Pithiviers).

Compte tenu des orages annoncés, le seuil de nuisibilité devrait être encore atteint dans certains secteurs de l'Eure et Loir dans les prochains jours.

Risque moyen dans le Loiret, faible dans le Loir-et-Cher.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Les températures actuelles étant propices au développement des repousses sur les tas de déchets, ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour les **détruire le plus rapidement possible**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-Infos : http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 25 Mai 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été théoriquement atteint ces derniers jours dans de nombreux secteurs du Loiret et de l'Eure-et-Loire (voir tableau ci-dessous).

La réserve de spores a cependant régressé depuis hier (niveau de risque faible dans quasi tous les secteurs au 25/5) mais pourrait de nouveau évoluer en engendrant des contaminations dans les prochains jours en fonction des orages, principalement en Eure et Loir.

Département	Stations météo	Niveau de risque au 25/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 25/05 au 27/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	4.6
	Chartres (8h)	faible	Les 23 et 24/05 sur VS et VI	OUI	OUI	NON	14.8
	Guillonville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	15.1
	Louville (6h)	faible	Les 23 et 24/05 sur VS et VI	OUI	OUI	NON	5.4
	Pré-Saint-Evrault (6h)	faible	-	NON	NON	NON	14.3
	Viabon (6h)	faible	Les 23 et 24/05 sur VS, VI et VR	OUI	OUI	OUI	10.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	7.5
	Ouzouer le Marché (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.6
	St Léonard en Beauce (5h)	faible	-	NON	NON	NON	0.8
Loiret (45)	Amilly (5h)	fort	Le 24/05 sur VS	NON	NON	NON	8
	Boisseaux (4h)	faible	Les 23 et 24/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	19.5
	Férolles (4h)	Très fort	-	NON	NON	NON	3.5
	Gien (4h)	faible	Les 21, 22,23 et 24/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	25
	Outarville (8h)	faible	Les 23 et 24/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	4.8
	Pithiviers (3h)	faible	Le 24/05 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	1
Essonne (91)	Boigneville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	0.4

* VS = variétés sensibles VI = variétés intermédiaires VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : alternance d'éclaircies, d'averses et d'orages (avec des risques de grêle pour ce vendredi et samedi) sur l'ensemble de la région jusqu'à mercredi prochain.

Actuellement le temps est très difficile à appréhender avec des orages parfois très localisés. Le risque mildiou l'est donc de même.

Il faut rester vigilant en fonction des précipitations, mais aussi en fonction des irrigations. En effet le vent devrait être très faible dans ces prochains jours, il aura donc qu'un impact très limité sur le séchage des éventuelles irrigations.

Analyse du risque :

Pour les parcelles en cours de levée, le risque est à prendre en compte sur les parcelles levées à plus de 30%.

Risque élevé en Eure et Loire, moyen dans le Loiret et faible dans le Loir-et-Cher.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint dans les 3 prochains jours pour les secteurs de l'Eure et Loir suivants :

Chartres les 26 et 27/05 sur VS et VI Louville les 26 et 27/05 sur VS et VI

Viabon les 26 et 27/05 sur VS, VI et VR.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINE POM ALI IANCE SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018